

COMPTES ANNUELS

en euros

SARL A.P.S STORES

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan au 31/12/2024

4 SQUARE SAINT SAENS
93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

SIRET : 44802192300033

NAF : 4332B

Sommaire

Dossier - page de garde 1

Sommaire 2

BILAN

Bilan Actif 3

Bilan Passif 4

ANNEXE

Règles et méthodes comptables I 5

Règles et méthodes comptables II 6

Etat des immobilisations 7

Etat des amortissements 8

Etat des provisions et dépréciations 9

Etat des créances 10

Produits à recevoir 11

Composition du capital Social 12

Etat des dettes 13

Charges à payer 14

Ventilation du chiffre d'affaires 15

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	39 400		39 400	
Constructions	147 821	3 756	144 065	
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 321	449	2 873	
Autres immobilisations corporelles	98 565	30 489	68 077	46 641
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	289 108	34 694	254 414	46 641
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	156 125	10 430	145 695	95 878
Autres	89 830		89 830	63 109
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	281 784		281 784	138 553
Charges constatées d'avance				10 469
ACTIF CIRCULANT	527 739	10 430	517 309	308 009
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	816 846	45 124	771 723	354 650

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2024	Du 01/01/2023
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 8 000	8 000	8 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves : - Légale	800	800
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	149 888	190 808
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	288 233	1 937
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	446 921	201 545
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour : - Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes : - Au près des établissements de crédit	159 264	20 370
- Financières diverses	8 313	6 719
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes : - Fournisseurs et comptes rattachés	49 312	56 632
- Fiscales et sociales	106 265	69 384
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 648	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	324 802	153 105
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	771 723	354 650

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 771 723 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de 288 233 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtées le 31/12/2023 par le gérant de la société.

Règles Générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Frais d'établissement : 5 ans
- Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Immobilisations corporelles			
Terrains			39 400
Constructions : - Sur sol propre			121 735
- Sur sol d'autrui			
Installations : - Générales, agencements et aménagements constructions			26 086
- Techniques, matériel et outillage			3 321
- Générales, agencements et aménagements divers			26 087
Matériel : - De transport	62 123		9 523
- De bureau et informatique, mobilier	833		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 956		226 152
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
TOTAL GÉNÉRAL	62 956		226 152

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains			39 400	
Constructions : - Sur sol propre			121 735	
- Sur sol d'autrui				
Installations : - Gales, agencts et aménagt. const.			26 086	
- Techniques, matériel et outillage			3 321	
- Gales, agencts et aménagt. divers	1		26 086	
Matériel : - De transport			71 646	
- De bureau et informatique, mob.			833	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	1		289 108	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL	1		289 108	

Commentaires : néant

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui		2 666		2 666
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		1 091		1 091
Installations techniques, matériel et outillage industriel		449		449
Installations générales, agencements et aménagements divers		2 181		2 181
Matériel de transport	15 483	11 992		27 474
Matériel de bureau et informatique, mobilier	833			833
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 316	18 378		34 694
TOTAL GÉNÉRAL	16 316	18 378		34 694

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencs et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
- Corporelles				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	1 027	10 430	1 027	10 430
Autres provisions pour dépréciation				
DÉPRÉCIATIONS	1 027	10 430	1 027	10 430
TOTAL GÉNÉRAL	1 027	10 430	1 027	10 430
- D'exploitation		10 430	1 027	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Commentaires : néant

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	1 356	1 356	
Autres créances clients	154 769	154 769	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	25 568	25 568	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 375	18 375	
Impôts sur les bénéfices	26 661	26 661	
Taxe sur la valeur ajoutée	781	781	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	18 446	18 446	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	245 955	245 955	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Commentaires : néant

Produits à recevoir
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	18 375	18 375
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	18 375	18 375

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	18 374.79	18 374.79
438720 URSSAF - PAIEMENT COTISATION TNS A RBT	17 801.00	17 801.00
438750 IJSS - A RECEVOIR	573.79	573.79
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	18 374.79	18 374.79

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	100	80.00000	8 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	100	80.00000	8 000

Commentaires : néant

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) : - A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine	159 264	159 264		
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	49 312	49 312		
Personnel et comptes rattachés	23 141	23 141		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 533	23 533		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	59 329	59 329		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	261	261		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	8 313	8 313		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	1 648	1 648		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	324 802	324 802		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	8 313			

Commentaires : néant

Charges à payer
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 759	
Dettes fiscales et sociales	19 960	10 736
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	40 719	10 736

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 759.41	
408100 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	20 759.41	
Dettes fiscales et sociales	19 959.93	10 735.89
428600 Pers.autr.charges a payer	19 959.93	10 735.89
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	40 719.34	10 735.89

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux (%)
Ventes de marchandises	377 906	32.78
Ventes de prestations de services	763 573	66.23
Autres Produits	11 486	1.00
TOTAL	1 152 965	

Commentaires : néant

certifié conforme
l'original

Reppiah

A.P.S STORES
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 4, Square Saint Saens – 93290 Tremblay-en-France

448 021 923 RCS BOBIGNY

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 27 juin,
A 10 heures,

Les associés de la société A.P.S STORES, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social situé 4, square Saint Saens – 93290 Tremblay-en-France, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'Assemblée est présidée par Monsieur RAMSAMY UPPIAH, en sa qualité de gérant de la Société.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 décembre 2024,
- le rapport de gestion de la Gérance,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Quitus de la gérance,
- Rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la Président.

Le Président donne lecture du rapport spécial de la présidente sur les conventions.

Puis le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

La collectivité des associés, après avoir constaté que les comptes de l'exercice considéré font apparaître un bénéfice de 288 233,46 euros,
décide d'affecter ce résultat en totalité en « Autres Réserves ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices clos, il a été distribué les dividendes suivants :

Dividendes (euros)	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Montant par part sociale	42 857,15	28 572,00	Néant
Abattement (*)	Éligibles	Éligibles	-

(*) en fonction des dispositions légales en vigueur pour en bénéficier.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2018, les revenus distribués font l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12.8 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

TROISIEME RÉOLUTION

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre les associés et la société au cours de l'exercice, telles qu'elles en résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Ces résolutions mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité, étant observé que les associés, concernés par les conventions, n'ont pas pris part au vote.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'assemblée Générale rappelle que le Gérant Monsieur UPPIAH Ramsamy a perçu une rémunération brute de 22 944,21 euros au cours de l'exercice écoulé au titre de sa fonction de gérant de la société.

La société a pris en charge les charges sociales obligatoires afférentes pour un montant de 11 209,79 euros à titre de compléments de rémunération

L'assemblée générale informe que le gérant est sorti des effectifs et ne percevra plus aucune rémunération liée à sa fonction.

Le gérant continuera à être remboursé des frais de déplacement engagés pour le compte de la société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au gérant ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la séance et par tous les associés présents.

La gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Uppliah", is written over a horizontal line.